L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 18 FEVRIER 1889. 62ème Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 18 FEVRIER 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
AVEC UNE
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.
BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

L'ABEILLE,
Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.
Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.
Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.
L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :
Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.
Un Bulletin maritime,
Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial,
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.
Les jours de départ des bateaux à vapeur.
BUREAUX ET ATELIERS :
73.....CHARTRES.....73

Manœuvres gallophobes.

"La question tunisienne—dit la *Liberté*—est le clavier sur lequel le parti gallophobe en Italie exécute un choix varié d'airs patriotiques. Dès qu'il se fait entre les deux pays un moment de silence, l'orgue se remet à ronfler et, à ce signal, le chœur reprend de plus belle. L'instrument est si perfectionné qu'on y peut jouer, sur tous les tons, des morceaux adaptés à toutes les circonstances. Le public italien, très exigeant en matière de musique, manifeste-t-il son ennui par quelques baillements irrévérencieux ? vite, on change d'air. La chanson, il est vrai, ne change pas. Vous en connaissez l'invariable refrain : "Rendez-moi ma Tunisie !"

"La fantaisie et la virtuosité du parti gallophobe ont mille occasions de se donner carrière. Et, quand les véritables sujets lui manquent, il en est quitte pour les inventer. Son imagination supplée à leur pénurie. On l'a vu par l'histoire du fameux projet de naturalisation des employés italiens en Tunisie. Notre ministre des affaires étrangères avait, à en croire les journaux italiens, pénétré qu'il donnerait le feu au chauvinisme national, préparé un décret qui aurait placé les Italiens au service du bey dans la cruelle alternative de se faire naturaliser ou de perdre leur emploi : se soumettre ou se démettre ! Mais on prétend que M. Crispi, ayant eu vent de la chose, était intervenu ; il avait protesté et obligé M. Goblet, après avoir fait sonner bien haut les alliances de l'Italie, à jeter cet horrifique décret au panier.

"Or, il n'y avait pas un mot de vrai dans tout ce récit. L'Agence Havas l'a justement qualifié de fable. Croit-on que les journaux italiens, qui avaient raconté l'histoire, en aient inséré le démenti ? Oh ! que non pas ! Pour eux, la reculade de M. Goblet et la victoire diplomatique de M. Crispi sont des faits acquis, et rien ne les en fera démordre !

"Le projet faussement attribué à la France était, d'ailleurs, aussi contraire au bon sens qu'à la vérité. Pour obliger les employés italiens à se faire naturaliser, il faudrait d'abord que cela fût possible, la naturalisation tunisienne n'existant pas, et la loi française sur la naturalisation des étrangers n'étant pas applicable à la Régence. Les Italiens appartenant à l'administration tunisienne ne pourraient devenir sujets du bey qu'en abjurant leur religion et en embrassant l'islamisme ! Enoncer une pareille idée, c'est en faire justice. Nos plus acharnés détracteurs, de l'autre côté des Alpes, feront du moins au gouvernement français l'honneur de le croire incapable de concevoir une pareille absurdité.

"Cela n'empêche pas qu'après avoir fait le tour de la presse italienne, le canard tunisien a été ramassé par le correspondant romain de la *Presse* de Vienne et envoyé à son journal, non sans l'avoir accommodé à une sauce qui ne manque pas de piquant. Après avoir affirmé que l'opinion publique en Italie "redoute toujours de voir se renouveler des actes semblables," et à bon droit, car on aurait à Rome des preuves de la "duplicité" du gouvernement français, le correspondant annonce que l'on va prendre des mesures pour le cas où l'administration franco-tunisienne serait tentée de porter de nouvelles atteintes à des droits établis par les traités.

"Nous pourrions demander où et quand le gouvernement français a violé les traités que l'Italie a conclus avec la Régence ; mais à quoi bon ? On serait si embarrassé de répondre, qu'on ne répondrait pas ! Nous serions plutôt curieux de savoir en quoi peuvent consister les "mesures préventives" auxquelles fait allusion le correspondant du journal viennois. La presse italienne a fait triompher M. Crispi en des conditions qu'il n'avait pas livrée, elle lui a fait honneur de victoires diplomatiques d'autant plus facilement remportées qu'elles étaient imaginaires ; elle devrait bien, en compensation, nous dire si les mesures dont il est question sortent de la même officine de fausses nouvelles qui avait forgé de toutes pièces le décret sur la naturalisation des employés italiens en Tunisie."

A propos d'une préface.

Notre collaborateur Silvio a pris la peine de discuter la préface du joli livre de MM. Eugène Lambert et de Cherville, sans doute parce que cette préface est signée de M. Dumas fils.

"Celui qui aime les chats fait preuve d'intelligence et d'esprit, dit notre excellent collaborateur ; celui qui n'aime pas les chiens, me fait douter qu'il ait du cœur."

Que M. Dumas n'aime pas les chiens, cela n'est pas fait pour nous surprendre outre mesure.

Mais pour vous consoler d'avoir lu cette préface, si vous l'avez lue, écoutez ce que Blaze nous dit du chien :

"Nous faisons une vertu de la reconnaissance qui n'est autre chose qu'un devoir ; cette vertu, ce devoir, sont un besoin pour le chien. Nous fétichisons l'ingratitude, et cependant tous les hommes sont ingrats : ce vice commence au berceau, croît avec l'âge et devient presque toujours, avec l'égoïsme, le grand mobile des actions humaines. Le chien ne connaît point le mot vertu ; ce que nous décorons de ce titre et que nous admirons comme chose rare, est fort rare en effet, composé son état normal. On trouverez-vous un homme toujours reconnaissant, jamais ingrat, toujours aimant, jamais égoïste, poussant l'abnégation de soi-même jusqu'aux dernières limites du possible : sans intérêt, dévoué jusqu'à la mort, sans ambition, rendant tous les services : enfin oubliant des injures et ne se souvenant que des bienfaits reçus.

"Cet homme ne le cherchez pas, ce serait peine inutile ; mais prenez le premier chien que vous rencontrerez, du moment qu'il vous aura adopté pour son maître, vous trouverez chez lui toutes ces qualités. Il vous aimera sans mettre de calcul dans son affection ; son plus grand plaisir sera d'être près de vous, et fussiez-vous réduit à mendier votre pain, non seulement il vous aidera dans ce métier difficile, mais encore il ne vous abandonnera point pour suivre un roi dans son palais. Vos amis vous quitteront dans le malheur, votre maîtresse vous délaissera pour cette cause et pour bien d'autres encore, votre femme peut-être ne se souviendra plus de la foi jurée ; votre chien restera la près de vous, toujours ; il viendra mourir à vos pieds."

La bête admirable qui a pu inspirer cette belle page, aurait le droit, si elle savait lire, de dédaigner le mépris, ce mépris fût-il celui d'un académicien.

ERNEST BELLECROIX.

(Dans la *Chasse Illustrée*, de Paris.)

Les galanteries de Boireau.

Dîner mondain, au dessert.

Notre homme, placé auprès d'une charmante femme, lui passe, en se bouchant le nez d'une main, un fromage qui, en effet, paraît excessivement avancé.

Et, très gracieusement, il murmure :

—Ce n'est plus du prosaïque roquefort, comtesse, c'est un vrai.... madrigal !

On parlait de Bernardin de Saint-Pierre au Ramolli-Club.

—Je connais cet auteur, s'écria Guibollard. Ah ! j'y suis ! C'est un célèbre voyageur qui a visité le pôle et la Virginie !

Bizarrerie de la langue française :

C'est presque toujours des filles perdues qui font les enfants trouvés.

FEUILLETON.

VIF-ARGENT.

1723.

Par Paul Saunière.

—Suite—

Lorsque Jacques pénétra dans le cabinet sévère du prélat, il fut vivement impressionné par sa robe violette, son visage pâle et amaigri, sur lequel ses longues ténèbres avaient creusé déjà des plis profonds.

Il se remit pourtant bien vite et son cœur s'ensoleilla, quand il vit monseigneur venir à lui les mains tendues.

Il avait donc eu tort de trembler ? Son frère de lait ne l'avait donc pas oublié ? Il consentirait donc à lui accorder sa protection ?

—Eh quoi ! dit le prélat en lui serrant la main avec l'effusion d'autrefois. Te voilà donc à Paris ? Ah ça ! que diantre y viens-tu faire ?

Michaud lui raconta comment, n'ayant pas réussi à Lodève, il avait eu l'idée de partir pour Paris, où il venait de s'installer, rue Quincampoix, avec sa femme et son fils.

—Comment ! tu as donc un fils ? demanda l'évêque étonné.

—Oui, monseigneur.

—C'est drôle ! Je me suis souvent informé de toi ; je te savais marié depuis longtemps, mais on ne m'avait pas dit que tu eusses un enfant.

—Ah ! c'est qu'il n'y a pas bien longtemps, monseigneur, balbutia Jacques.

—Vraiment ? Quel âge a-t-il donc, ton fils ?

—Pas tout à fait deux ans, monseigneur, répondit Michaud avec embarras.

—Eh bien ! mais tu n'as pas besoin de rougir pour cela, grand niais, dit Fleury en riant. Quand on se marie, c'est pour avoir des enfants, et si Dieu t'a refusé longtemps cette grâce, j'espère que tu l'as remercié de tout ton cœur d'avoir exaucé tes désirs, à un âge où, d'ordinaire, on ne compte plus guère sur de semblables bienfaits.

—Ah ! je vous en réponds, monseigneur, que j'ai remercié Dieu ! répondit Michaud avec une joie sincère. Il a réalisé le rêve de toute ma vie.

—En effet, je te retrouve aussi solide et presque aussi vert que je l'ai laissé, fit l'évêque. Ainsi, c'est depuis la naissance de cet enfant que le désir t'est venu de faire fortune ?

—Beaucoup pour lui et un peu pour nous, oui, monseigneur, car nous avons dépensé, Marguerite et moi, tout ce que nous possédions pour installer notre petit logement et achalander notre magasin. Malheureusement la pratique se fait un peu tirer l'oreille, quoique, je puis m'en vanter, j'aie la plus belle boutique de tout le quartier.

—Et alors que désires-tu ? Que je te vienne en aide ? Je ne demande pas mieux, dit Fleury, mais de quelle façon ? Ce n'est pas ma clientèle et celle de ma pauvre petite maison qui te fera vivre, mon garçon.

—C'est vrai, monseigneur, mais ce serait toujours un grand honneur pour moi, répliqua Michaud. Et, reprit-il, demeurant silencieux, si tous voulier après un court silence, si vous voulier bien me recommander à vos amis....

—Très volontiers, fit le prélat avec empressement.

—On m'a affirmé, ajouta timidement le tailleur, que vous étiez tout à fait dans les bonnes grâces de Sa Majesté....

—Peste ! comme tu y vas ! s'écria l'évêque en riant. Tu voudrais habiller le roi ! Toi qui arrives de Lodève il y a.... combien de temps ?

—Deux mois au plus, monseigneur ; mais avec un coupeur de premier ordre et des ouvriers de choix, j'habillerai du besoin Sa Majesté tout aussi bien qu'un autre.

—Tu crois ? demanda le prélat, sans paraître bien convaincu.

—J'en suis certain, monseigneur. Il ne s'agit que d'y mettre le prix.

—Eh bien ! mon bon Jacques, j'essaierai d'en parler au roi, si le cas se présente.

—Bien vrai ? fit Michaud, dont les yeux noirs brillaient comme des escarboucles.

—Je te le jure ! Es-tu content ?

—Ah ! mon cher André.... Oh ! pardon, monseigneur ! vous me demandez si je suis content. Vous ne voyez donc pas que j'en perds la tête ?

—Allons, c'est dit, ajouta Fleury avec bonté. Et, si je réussis, je veux moi-même t'en aller porter la nouvelle.

A ces mots, il le congédia et le reconduisit jusque sur l'escalier, au grand ébahissement du laquais qui l'avait si dédaigneusement accueilli.

Quinze jours se passèrent, pendant lesquels Michaud s'était enquis des meilleurs ouvriers, s'était abouché avec eux et avait obtenu leur concours, moyennant une faible augmentation de salaire. C'était son dernier sacrifice. Aussi commençait-il à désespérer, quand une chaise s'arrêta devant sa porte.

Il accourut. C'était Fleury en personne, vêtu d'une magnifique soutane violette, presque en tenue de gala, qui venait lui rendre visite, ainsi qu'il s'y était engagé.

Ce fut une véritable révolution dans le quartier. Tous les voisins étaient sur leur porte et commentaient ce fait extraordinaire.

—Mon brave Michaud, dit l'évêque, je n'ai pas obtenu tout à fait pour toi ce que j'aurais voulu. Le roi a ses fournisseurs, dont il est satisfait et qu'il ne veut pas quitter ; mais il m'a promis pour toi ce brevet, qui te donne dès à présent le titre de fournisseur de sa maison, et en vertu duquel tu peux te présenter à la cour aujourd'hui même pour y prendre les instructions nécessaires.

Michaud bondit de joie.

Quoique lui eût promis Fleury, il n'avait jamais tant espéré, car ce titre de fournisseur de la maison du roi multipliait à l'infini la clientèle qu'il lui assurait.

Ce titre, il allait le faire peindre en belles lettres d'or sur la devanture de sa boutique, afin de bien faire savoir à tout le monde que nul autre n'avait le droit de s'en parer.

Jacques sut trouver pour remercier le prélat des paroles réellement émues. L'évêque, de son côté, certain qu'il ne venait pas d'obliger un ingrat, se retira enchanté. Il lui adressa, en le quittant, les plus sages recommandations, stimula son amour-propre et lui fit comprendre que son intérêt était de se distinguer. Il n'était pas douteux, en effet, que tous les gentilshommes qui, de près ou de loin, étaient attachés à la personne de Sa Majesté, tiendraient à honneur de se servir chez le nouveau fournisseur de la maison royale.

Michaud le sentait si bien qu'il avait pris déjà ses précautions. Il fit de ses débuts une véritable question de vie ou de mort et accomplit de telles merveilles qu'au bout d'un an il avait acquis une réputation sans rivale, et que l'argent affluait dans sa caisse avec autant d'abondance qu'il avait mis jusqu'ici d'obstination à n'y point entrer.

Avec les années, les bénéfices ne firent que s'accroître dans des proportions tellement inattendues que Michaud se révoltait, en 1715, à la tête de cent mille écus et songeait, sérieusement cette fois, à se retirer des affaires.

Il ne s'agissait pour lui que de trouver un acquéreur solvable et capable de soutenir la réputation de la maison qu'il avait créée.

Michaud s'en occupa activement, mais se montra tellement exigeant sur le choix de son successeur que l'année 1716 arriva, sans qu'il eût découvert personne qu'il jugeât digne de le remplacer.

Le pauvre homme s'en désolait. Il était bien loin de soupçonner que ces indécisions allaient devenir pour lui la source d'une nouvelle fortune et qu'il s'estimerait fort heureux un jour de n'avoir pas vendu son fonds.

Ce fut en 1716, en effet, que Law fonda, rue Quincampoix, à deux pas du magasin de Michaud, cette fameuse banque dont il a été tant parlé que ce serait faire injure à nos lecteurs d'en raconter ici l'origine et les péripéties.

Comme Philippe d'Orléans, comme tout le monde, Michaud s'engoua du système de l'Ecossais et devint idolâtre de ce qu'on appelait alors "le dieu Papier". Il y plaça toutes ses économies, et comme il était mieux en position que tout autre pour profiter des moindres avantages, il se trouva, dès le principe, à la tête de six cents actions de cinq cents livres, lesquelles atteignirent au bout d'un an le chiffre fantastique de vingt mille livres chacune.

Fleury qui continuait à lui témoigner une extrême bienveillance, avait essayé vainement d'arrêter Michaud sur la pente qui l'emportait. Cet esprit sage et froid avait pressenti les conséquences que le système de Law allait entraîner, du moment que l'on ne s'en tenait pas aux prudentes mesures qui avaient présidé à sa création.

En effet, à mesure que l'Ecossais n'avait plus d'actions à placer, il en créait de nouvelles, doublant, triplant, décuplant étourdiment en papier la valeur du numéraire qu'il encaissait.

A la première panique, une telle imprévoyance devait amener évidemment un désastre.

Michaud, qui d'abord avait fait la sourde oreille, commença à réfléchir le jour où, ses actions ayant atteint le chiffre énorme de vingt mille livres, il put réaliser les douze millions qu'elles représentaient au cours actuel.

Mettant à profit l'engouement inconcevable qui s'était emparé de la France entière, il vendit ses actions et, comme il était défendu sous les peines les plus sévères de conserver chez soi plus d'une certaine somme de numéraire, il acheta à vil prix les maisons et les propriétés que chacun vendait à l'envi pour se procurer ces merveilleuses actions.

D'ailleurs son magasin était devenu pour lui la source d'une autre fortune. L'histoire des spéculations effrénées dont la rue Quincampoix fut le théâtre à cette époque n'est un mystère pour personne. C'était là que se faisaient toutes les transactions. Une chambre se louait cinquante francs par jour. Un bossu eut l'esprit de gagner cinquante mille écus rien qu'à prêter sa bosse pour y signer des transferts.

Le magasin de Michaud était donc assiégé par sa clientèle, et aussi par cette foule aveugle qui se disputait le bienheureux papier. Chacun y payait naturellement un droit exorbitant, de sorte que sa boutique de tailleur s'était transformée en un bureau de vente et d'achat, qui lui rapportait jusqu'à trois mille livres par jour !

C'était de la démence, on le sait. Michaud en profita encore. Depuis qu'il avait réalisé, il jouait à la baisse avec les capitaux qu'il avait conservés, si bien qu'au bout de quatre ans, lorsqu'en décembre 1720, la banque de Law s'écroula avec un formidable fracas, le petit tailleur de Lodève se retrouva debout avec la somme fabuleuse de vingt-deux millions, qui représentaient alors hardiment cent millions de notre monnaie.

Il est inutile d'ajouter qu'il abandonna son métier pour s'occuper exclusivement de son fils, qu'il aimait d'une affection sans bornes.

En effet, Michaud avait perdu sa femme, en 1710, et demeurait seul avec son fils, alors âgé de onze ans, et auquel, à mesure que ses affaires avaient prospéré, il avait fait donner une éducation de premier ordre.

Que deviendrait Jean plus tard ? Michaud ne s'en doutait pas encore, mais il voulait le mettre en état d'embrasser toutes les carrières.

Pour atteindre ce but, rien ne lui coûta. Aussi désireux de développer en lui le corps que l'intelligence, il lui donna tous les professeurs les meilleurs qu'on lui indiqua. L'escrime et l'équitation tinrent dans l'éducation de Jean une place au moins aussi grande que l'histoire et les lettres.

C'était du reste un terrain facile qu'on ensemençait. Non seulement l'enfant était intelligent et doué d'une mémoire prodigieuse, mais encore il avait une souplesse, une vivacité, une élégance native qui lui permettaient de supporter sans fatigue les exercices les plus violents.

Pourtant Jean n'avait rien de la taille élevée et de l'ossature puissante de son père, ni de la grâce mâle et quelque peu souffreteuse de sa défunte mère.

A seize ans, c'était un garçon de taille ordinaire, d'apparence un peu délicate même, aux attaches fines, aux extrémités petites, mais dont les membres, admirablement proportionnés, avaient acquis une vigueur peu commune et une résistance aussi métallique que l'acier.

Fleury avait manifesté le désir de voir cet enfant, dont Michaud lui chantait les louanges à tout propos. Il s'imaginait que le pauvre père exagérait par un aveuglement bien excusable les qualités dont ce petit bonhomme était pourvu.

Il fut émerveillé de lui trouver si bonne mine et si excellente tenue, bien que l'enfant n'eût pas plus de douze ans quand il fut présenté pour la première fois au cardinal,—car Fleury avait grandi, lui aussi. Il avait reçu la barrette et assisté quelquefois déjà au conseil du roi.

Quand il aperçut Jean, il s'extasia.

—Ah çà ! dit-il à Michaud, comment t'y es-tu pris pour faire cette petite perfection ?

Jacques rougit et ne répondit pas.

Fleury attira l'enfant à lui, le caressa, l'interrogea, et fut stupéfait de l'intelligence, de la netteté et de la présence d'esprit avec lesquelles il répondait à toutes les questions.

—Bravo ! dit-il. Tous mes compliments, mon cher Jacques ! Nous en ferons quelque chose de cet enfant-là.

Depuis cette époque Michaud n'alla jamais chez le cardinal sans lui amener son fils, à qui Fleury témoignait de plus en plus de l'amitié.

Lorsque mourut Louis XIV, en septembre 1715, confiant au cardinal Fleury l'éducation du nouveau roi, Michaud ne manqua pas d'aller féliciter son frère de lait, en compagnie de Jean, qui venait d'atteindre sa seizième année.

—Je sais, dit Jean, que nous devons aux bontés de Votre Eminence le bienêtre dont nous jouissons. Mon père me l'répète si souvent que mon cœur en sera éternellement pénétré de reconnaissance. Votre Eminence me permettra donc de me réjouir également de l'honneur qui rejaillit sur elle. Si peu de temps que nous ayons à y prendre part, nous ne saurions éprouver de joie plus grande que de voir si justement récompensées la sagesse et les vertus dont Votre Eminence a donné l'exemple.

Le compliment n'était pas trop mal tourné. Il était dit surtout d'une voix si sincèrement émue que le cardinal en fut touché.

—Merci, mon cher enfant, répondit-il en l'embrassant sur les deux joues. Vous êtes un brave garçon à qui je n'hésite pas un moins autant qu'à votre père, et je ferai tout mon possible pour vous en donner bientôt la preuve.

Fleury tint cette fois bien au delà de ce qu'avait espéré Michaud. Un mois après, Jean était admis au nombre des pages du jeune roi.

Le pauvre tailleur exultait de joie et d'orgueil. Ceci se passait à la fin de 1715, alors que Michaud ne possédait rien au delà des cent mille écus qu'il avait gagnés en dix-sept ans dans son commerce. La faveur dont son fils était l'objet dépassait tout ce que son ambition de père avait rêvé.

Ce n'était pas, en effet, sans de grandes difficultés que le précepteur de Louis XV était arrivé à ce résultat. Son jeune élève n'avait pas encore sept ans. Il n'était donc pas en état de manifester assez ouvertement sa volonté pour qu'elle l'emportât sur les décisions de son entourage.

Or, quand on avait appris que Fleury sollicitait pour Jean Michaud, fils du tailleur de la maison du roi, ce poste de page que se disputaient les rejetons de la plus vieille noblesse française, on avait poussé les hauts cris.

Eh quoi ! le fils d'un tailleur parmi tous ces gentilshommes de haute roche ! C'était inadmissible. C'était introduire une brebis galeuse dans l'arche sainte ! On essaya de le faire entendre à Fleury, qui ne se décourait pas pour si peu. Il répondit que le roi avait le droit de choisir ses serviteurs partout où bon lui semblait, qu'il connaissait personnellement Jean Michaud, qu'il répondait de lui et que, sous le rapport de la conduite et du dévouement à Sa Majesté, il n'était pas possible de faire mieux meilleur choix.

On essaya de lui résister pendant quinze jours, mais l'influence que le cardinal prenait d'heure en heure sur l'esprit du jeune roi, celle qu'il avait acquise par son propre mérite, lui donnaient une telle autorité que la résistance faiblit peu à peu.

Pour les esprits clairvoyants, il était évident que tôt ou tard Fleury, devenant premier ministre, que sa nomination serait sans doute le premier acte de souveraineté du jeune roi, dès qu'il aurait atteint sa majorité.

Et, comme c'était le 16 février 1723, c'est-à-dire dans sept ans à peine, que Louis XV commencerait à régner, d'ores et déjà il était prudent de ne pas mécontenter l'homme qui deviendrait alors le dispensateur de toutes les grâces.

Fleury ne rencontra donc plus d'obstacles. Il fit aussitôt expédier le brevet au nom de son protégé et se chargea lui-même de le faire signer par le régent.

Philippe d'Orléans fut d'abord très étonné de voir figurer sur ce parchemin le nom plus que plébéien de Jean Michaud. Il demanda des explications, que Fleury lui fournit avec sa bonne grâce et son sang-froid accoutumés.

Il aimait cet enfant, il l'avait vu grandir, il le considérait presque comme faisant partie de sa famille ; il avait promis de le pousser, il désirait tenir sa parole et surtout le rapprocher de sa personne.

Le régent sourit,—un peu dédaigneusement, il faut bien en convenir.

—Ma foi, monsieur le cardinal, dit-il, si ce n'était pas vous qui me le demandiez, et si ce n'était pas la première fois que vous me demandez quelque chose, je refuserais assurément de donner suite à cette requête ; mais je ne ferai pas cette injure à un personnage de votre valeur.

En disant ces mots, il lui tendit le parchemin, au bas duquel il avait apposé son nom.

—Voici donc votre brevet signé, reprit-il, mais je n'entends être responsable en aucune façon des suites de cette inconséquence.

—Que Votre Altesse se rassure, répondit Fleury. J'espère qu'il ne résultera de cette haute faveur rien de fâcheux pour nous, ni pour mon protégé.

Le lendemain Jean Michaud, très élégamment vêtu, fut présenté aux pages de Sa Majesté, qui l'accueillirent avec une froideur hautaine.

Il s'y attendait et ne fit pas semblant de s'en apercevoir. Désireux avant tout de ne pas mécontenter son protecteur et bien que son amour-propre souffrit beaucoup des mille petits coups d'épingle que ses camarades lui enfonçaient dans la chair, Jean s'attacha surtout à remplir consciencieusement son service. Il s'en acquitta si habilement que le jeune roi le remarqua et lui témoigna une préférence marquée chaque fois que l'occasion s'en présenta.

En même temps éclatait à chaque instant la supériorité du nouveau page sur tous ses rivaux.

L'éducation que son père lui avait fait donner commençait à porter ses fruits. Au manège, sur la planche de la salle d'escrime, sur les questions d'histoire, de géographie ou de littérature, Jean l'emportait de si haut sur ses camarades que, le premier, il s'étonnait de leur ignorance.

Cette supériorité incontestable, sa douceur, son humeur égale, le tact avec lequel il s'effaçait lui-même, lui attirèrent peu à peu l'estime et le respect de ces jeunes gentilshommes, mais ne parvinrent jamais à lui concilier leur amitié.

L'un d'eux, le comte de Broissac, se montrait surtout impitoyablement hostile.

A la suite d'une violente altercation, Jean le provoqua. Le comte répondit avec mépris qu'il ne savait pas manier l'anne et ne pouvait pas *se mesurer* avec le fils d'un tailleur.

Jean menaça de l'y contraindre par la violence ; le comte l'en défia. Jean lui jeta son gant au visage. M. de Broissac tira son épée et se précipita sur son adversaire ; mais Michaud, qui s'attendait à cette surprise, rompit vivement et tomba en garde avant que le gentilhomme eût pu l'atteindre.

M. de Broissac, furieux, jeta son épée avec colère et se croisa les bras.

—Vous pouvez m'assassiner, dit-il. C'est une besogne que vos ancêtres ont déjà peut-être exercée sur les grands chemins.

—Vous vous trompez, monsieur le comte, répondit Jean. Dans ma famille on n'a jamais assassiné personne, pas plus qu'on n'a gardé sur la joue le soufflet que vous venez de recevoir.

M. de Broissac sortit, exaspéré, et alla porter plainte à l'officier qui les commandait. Celui-ci fit aussitôt une enquête. Très loyalement, tous les pages donnèrent raison à Jean et reconnurent qu'il avait fait preuve d'un grand sang-froid et d'une extrême modération. Aussi ce fut le jeune comte qui fut renvoyé dans sa famille, afin que le châtiment servît d'exemple en cas de nouvelles incartades.

Les pages, en effet, se montrèrent à l'avenir plus traitables envers Jean. Ce fut même à cette époque que pour ne pas l'appeler d'un nom qui leur répugnait de prononcer, ils lui donnèrent le surnom de Vif-Argent, en raillant tout à la fois sa vivacité et de son incomparable agilité.

Parmi tous ces écervelés, un seul, le comte de Montbazin, sédait par les allures franches et le caractère loyal de Jean Michaud, fit bon marché des préjugés de la naissance et le couvrit ouvertement de son amitié.

Ce fut certainement Julien qui, par son attitude et ses conseils, parvint à rendre tolérable et presque facile le séjour de Vif-Argent à la cour.

A dater du moment où le comte de Broissac en avait été banni, Jean fut définitivement accepté par les autres pages. S'ils ne pouvaient pas l'oublier de ce qu'ils appelaient leur dignité jusqu'à se lier étroitement avec lui, ils abjurèrent du moins tout sentiment d'hostilité, pour ne plus voir en lui que l'excellent camarade qu'il était réellement et dont, même à leur insu, la supériorité leur imposait.

Quant à Julien de Montbazin, très sincèrement, sans s'expliquer pourquoi ni comment, il s'était laissé prendre. Au bout d'un an, il devenait le meilleur ami de Jean, dont il subissait positivement l'influence, quoqu'il eût au moins dix-huit mois de plus que son compagnon.

Puis arriva l'âge où ils ne pouvaient plus réglementairement faire partie, ni l'un ni l'autre, des pages de sa Majesté.

Pour le jeune comte cela alla tout seul. Il fut nommé d'emblée cornette aux chevau-légers du roi. Il n'en fut pas de même pour Jean Michaud.

Fleury, qui n'avait pas perdu de vue son protégé, savait de quels tiraillements cette place déboires le pauvre garçon avait été victime. Il commençait à comprendre que Philippe d'Orléans avait en raison en ne signant qu'à contre-cœur le brevet du jeune page et en déclinant toute la responsabilité de cette nomination.

Sans doute Jean s'était heureusement tiré de ce pas difficile, mais en serait-il de même si l'on destinait cet enfant à la carrière des armes ? Les sourdes inimitiés qu'il avait rencontrées dès son début dans la vie s'éclateraient-elles pas, plus violentes, quand on lui ferait endosser la casaque du soldat ? Lutter contre cet injuste parti pris, n'était-ce pas préparer au bouillant officier une série de duels, d'où résulterait pour lui une mort à peu près certaine ?

Ainsi pensait le cardinal. Aussi, sachant quelle affection idolâtre Michaud professait pour son fils, poussé lui-même par l'intérêt profond que ce jeune homme avait fini par lui inspirer, Fleury ne voulut pas l'exposer aux dangereuses humiliations qui lui étaient réservées.

Il fit venir Michaud, lui communiqua ses craintes et lui persuada sans peine qu'il valait beaucoup mieux lancer son enfant dans la finance. Avec son intelligence et la fortune dont disposait son père, Jean pouvait aspirer sans témérité à devenir contrôleur, intendant et même surintendant des finances.

Michaud, que les craintes du cardinal avaient fait frissonner de terreur, se rendit à tant de bonnes raisons. Il ne demandait pas mieux, d'ailleurs, et préférait de beaucoup à celle des armes la carrière des finances qui ne présentait aucun danger. Seulement, il n'oserait jamais annoncer à son fils, dont il connaissait les goûts, la résolution qu'il avait prise.

Ce fut le cardinal qui s'en chargea. Usant de tous les ménagements possibles, il raconta à Jean la conversation qu'il avait eue avec son père. Avec une docilité qui n'était pas exempte d'une visible amertume, Jean se soumit à son tour, sans hasarder une observation.

Huit jours après, il était attaché au secrétariat du ministère des finances et prenait possession de son nouveau poste. Pendant un an, avec un courage réellement digne d'éloges, il essaya de se familiariser avec les rouages de l'administration et pâlit sur les chiffres fabuleux dont on lui soumettait le contrôle.

Ce fut en vain. Son incontestable intelligence se cabrait devant ce travail ingrat. Son corps, habitué maintenant aux exercices violents, ne pouvait se résoudre à demeurer assis toute une journée sur un rond de cuir.

Il comprit que cette carrière lui serait inexorablement fermée ; mais n'osant pas rompre en visière à son père, qui l'aimait tant, ni au cardinal, qui avait été pour lui si paternellement bon, Jean ne se révolta pas ouvertement.

Il se contenta d'aller moins régulièrement au ministère, reprit ses habitudes d'autrefois, s'acheta des chevaux, fit venir chez lui un maître d'escrime pour s'entretenir la main, et essaya de vaincre à force d'activité la tristesse inurmontable qui l'empaparait de lui.

Nous l'avons vu, rien n'avait pu triompher de cette tristesse. Elle aurait abouti peut-être à une véritable maladie, si le jeune comte de Montbazin ne l'avait pas fait sortir de sa torpeur, et si le hasard ne l'avait pas mis tout à coup en présence de celle dont le souvenir était, depuis six mois, si profondément gravé dans son cœur.

Tandis qu'il trottait silencieusement derrière la chaise qui emportait vers le château de Neuville la blonde enfant devant laquelle il allait se trouver tout à l'heure, tout son être palpitait d'une fièvre inconnue, à la pensée qu'il était là pour la protéger. Il rêvait de combats épiques. L'ardente vocation qui le poussait vers la carrière de soldat se réveillait en lui, plus impétueuse que jamais. Il se sentait de force à accomplir des miracles pour arracher Andrée au danger dont elle était menacée.

Cependant rien ne faisait présager la moindre bataille. Le jeune comte de Montbazin qui s'était rendu bien avant l'heure à l'hôtel de la baronne, en avait soigneusement fouillé les abords et n'avait rien remarqué d'inquiétant.

Sur la route qu'ils suivaient, aucun bruit alarmant ne troublait le silence de la nuit profonde.

Aussi Jean fut-il pour ainsi dire déçu dans ses espérances belliqueuses quand, vers dix heures et demie, la chaise de poste pénétra sous encombre dans la cour du château de Neuville, dont la porte massive se referma derrière lui.

IV

AU CHATEAU DE NEUVILLE.

Le courrier que Jean avait envoyé dans la matinée s'était consciencieusement acquitté de sa mission. Les deux domestiques, le concierge, le jardinier, chargés de l'entretien du château, s'étaient aussitôt mis à l'œuvre, de sorte que Jean trouva tout le monde sur pied pour le recevoir.

Les braves gens ne la connaissaient pas. A peine même avaient-ils vu cinq ou six fois son père, qui n'avait fait à Neuville que de rares et courtes apparitions ; mais lorsque Jean, après avoir mis pied à terre s'avança vers eux et leur demanda si ses ordres avaient été exécutés, ils reconnurent la voix d'un maître et protestèrent qu'ils avaient fait de leur mieux.

Dans l'antichambre, en effet, la femme du concierge et celle du jardinier, dans leurs plus beaux atours, attendaient la venue de leur jeune seigneur.

Dans le salon, lustre, candélabres, girandoles, étaient allumés et resplendissaient de mille feux.

La baronne et ses filles venaient d'y entrer. Julien et Jean y pénétraient derrière elles lorsque Mme de Coissy, désireuse enfin de témoigner sa gratitude à celui dont on lui avait tant parlé et à qui elle devait une si généreuse hospitalité, aperçut Jean et laissa échapper un petit cri d'étonnement.

—Comment ! fit-elle en se tournant vers le coupé, monsieur est-il donc ce Jean Michaud dont vous m'avez si souvent entretenu ?

—Lui-même, oui, madame, répondit Julien interdit. Vous le connaissez donc ?

—De vue seulement, mais il nous a rendu l'année dernière, à Andrée et à moi, un service que je ne m'ai pas oublié.

—Quel service ? demanda le jeune officier stupéfait.

—Comment ! je ne vous l'ai pas raconté ?

—Je ne m'en souviens pas.

—Je vous en prie, madame, interrompit Jean, ne parlons pas de cela ; la chose n'en vaut vraiment la peine.

—Mais au contraire, monsieur, parlons-en, puisque nous sommes décidément destinés à nous rencontrer et que je suis de plus en plus votre obligée.

Alors se tournant vers Julien :

—Vous vous rappelez, sans doute qu'au mois de septembre dernier, j'allais passer quelques jours à Versailles que mes filles n'avaient jamais vu.

—En effet, dit l'officier, vous m'en avez parlé.

—Or, poursuivit la baronne, un jour que Valentine, indisposée,